

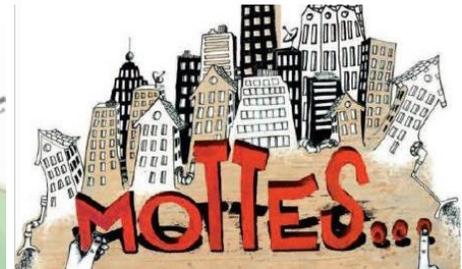
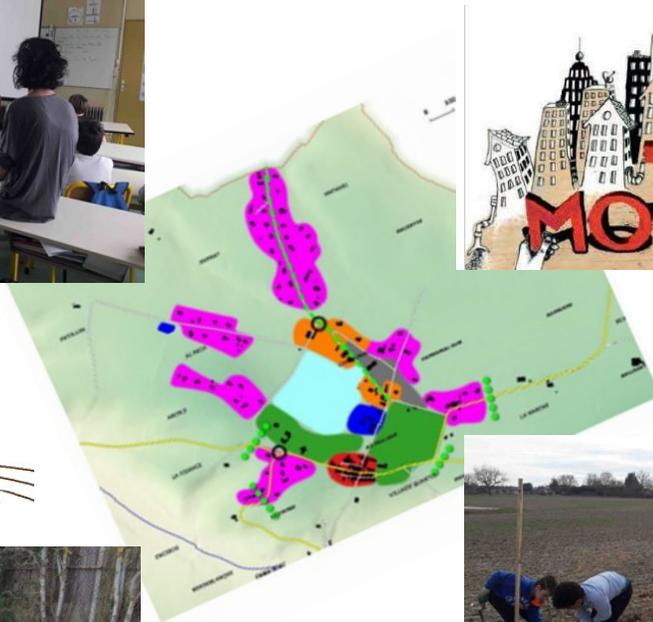


QUI VA A AZAS NE TORNO PAS

# BULLETIN MUNICIPAL D'AZAS

## PRINTEMPS

### 2018





## SOMMAIRE

### *Dans ce numéro*

---

Le mot du Maire	3
Les finances	4
L'urbanisme	7
L'école	11
Le CCAS	14
Les assistantes maternelles	15
Le foyer rural	16
Un mot de la société de chasse	17
Un mot d'Au pays d'en Haut	18
Evènements musicaux	19
En pratique	20





## LE MOT DU MAIRE

Chères Azassiennes, chers Azassiens

La rénovation des bâtiments de l'école, le changement de traiteur à la cantine, la relance des travaux sur la voirie du village et la reprise du dossier du PLU sont les chantiers principaux que nous avons menés cette année et dont nous vous parlons en détail dans ce numéro.

Au cours de cette première année de mandat, nous avons eu à cœur de mettre en place des outils qui nous permettront de mieux communiquer avec vous. Ainsi, la municipalité a désormais une page Facebook où vous pourrez trouver les derniers événements se déroulant sur la commune, le site a subi une mise à jour et vous offre aujourd'hui les informations constitutives de la vie communale, enfin le site dédié au PLU vous donne l'actualité de ce dossier qui déroule son agenda annoncé.

*Facebook : Municipalité Azas      Site : <https://mairie-azas.fr>      Site PLU : <http://azasplu.com>*

Nous collectons actuellement vos coordonnées numériques, si vous acceptez de nous les communiquer, afin de pouvoir diffuser des informations synthétiques rapidement par l'intermédiaire de mails ou de SMS. Ceci en complément des autres outils (distribution de flyers, bulletin). N'hésitez pas à nous envoyer un message à l'adresse : [azas.mairie@wanadoo.fr](mailto:azas.mairie@wanadoo.fr). Notre liste de diffusion restera évidemment confidentielle et nous ne communiquerons jamais vos coordonnées à un tiers.

L'accueil de la mairie est désormais assuré par Stéphanie Broussard qui a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> février 2018. Elle s'efforce de répondre à vos demandes avec sourire et efficacité, et seconde notre secrétaire de mairie, Lahitia Cosandey, dans son activité aux multiples facettes.

Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique respecte son engagement : la fibre est arrivée à notre armoire de distribution et sera mise en service au mois de mai. Personne sur la commune ne devrait alors observer un débit inférieur à 4 Mbps.

Sur le plan financier, l'exercice 2017 finit avec un résultat excédentaire, cela sans restreindre l'effort d'investissement de la Mairie. Si la commune n'a évidemment pas vocation à faire des bénéfices, mais à utiliser les deniers publics pour offrir de meilleurs services aux administrés, un excédent pourra toutefois contribuer à minimiser les emprunts pour les investissements à venir.

Dans cette optique, nous explorons toutes les formes de financement possibles et particulièrement les fonds européens pour des projets d'une certaine importance comme la rénovation de la salle des fêtes, par exemple.

Les grandes orientations pour l'exercice 2018 seront constituées d'une part d'investissements à visée d'efficacité énergétique, largement subventionnés, de la poursuite du travail sur le PLU, et de la finalisation de l'étude pour la mise en place d'un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole qui permettrait de garantir un accueil de qualité pour le périscolaire tout en percevant des aides financières.

Enfin, le printemps sera festif puisque les associations se sont mobilisées pour vous offrir plusieurs événements comme le repas fastueux de la chasse, les randonnées VTT et nocturne ou la fête du village qui promet d'être aussi réussie que l'année dernière grâce au dynamique comité des fêtes.

Nous aurons donc de nombreuses occasions de nous rencontrer et d'échanger sur le bon vivre à Azas.

Christine Antonsanti



## LES FINANCES

### INVESTISSEMENTS

L'exercice 2017 a été marqué par la rénovation de l'école qui a constitué notre investissement le plus important :

- construction de la salle d'activité et des sanitaires,
- mise en accessibilité de la cantine,
- changement des portails et du grillage avec installation de visiophone dans le cadre de Vigipirate,
- réaménagement des salles de garderie et d'une salle de classe,
- rationalisation du poste de plonge,
- mise en place d'un coin nature dans le cadre des territoires à énergie positive,...

Tous ces travaux ont été financés avec la participation de subventions accordées par :

- L'Etat (DETR),
- Le Département (contrats de territoire),
- La communauté de communes (Fonds de concours),

Un emprunt complémentaire a été souscrit auprès du Crédit Agricole.

L'autre pôle important d'investissement est le pool routier. Les principales réalisations de cet exercice :

- Ralentisseurs rue de la mairie et rue St-Roch, route de Saint-Sulpice, rue de l'école.
- Réfection du revêtement route de Saint-Sulpice, une partie de la route d'en Moynet, côte lavoir, entrées du parking de la mairie.

L'entreprise qui a fait les travaux de revêtement a rencontré un problème de fourniture défectueuse, qui a entraîné des dommages importants dans le rendu des travaux. Ces travaux seront repris gracieusement au moment de la nouvelle tranche de travaux routiers au printemps 2018.

### APPELS D'OFFRES

Plusieurs appels d'offres ont été nécessaires dans cet exercice :

- Pool routier – cet appel d'offre couvre les travaux de voirie sur trois ans.
- Urbaniste – le marché avec l'ancien urbaniste avait atteint sa limite, il a fallu ouvrir un nouveau marché : c'est la société Urba2D qui l'a remporté.
- Traiteur – la fourniture de repas a été améliorée avec le choix d'un nouveau traiteur travaillant avec plus de produits locaux et bio.

### CONTRATS AIDÉS

Nous avons commencé l'année 2017 avec 5 contrats aidés : 1 à la mairie et 4 à l'école ; les mesures gouvernementales qui convergent avec nos propres observations sur l'inefficacité budgétaire de ces contrats précaires (nous sommes amenés à les remplacer fréquemment pour cause de départ imprévu avant la fin du contrat), nous ont conduit à proposer des contrats plus pérennes à des personnes que





## LES FINANCES

nous ne souhaitons pas voir partir. Nous avons en effet une équipe périscolaire solide et créative qui accomplit une mission d'une grande qualité et c'est un capital que nous voulons voir fructifier.

Pour l'accueil de la mairie, nous avons préféré diminuer de quatre heures le contrat proposé afin de pérenniser le poste sans trop augmenter les charges. Cela répond également aux nouvelles pratiques des habitants qui utilisent volontiers internet pour nous contacter.

### **CONTEXTE NATIONAL**

Le gouvernement est en plein travail sur les réformes à entreprendre, il y a donc beaucoup d'inconnues.

Ce que nous savons pour l'année 2018 :

- Les dotations resteront au même niveau que l'année dernière
- Les allègements consentis sur la taxe d'habitation à 80% de la population, seront compensés.

### **ANALYSE FINANCIÈRE**

Nous avons missionné les services de l'Agence Technique Départementale pour effectuer une analyse financière prospective à partir des données de la commune (service gratuit).

Ce travail est en cours et nous permettra de mieux appréhender nos possibilités d'investissement pour les années à venir.

### **CONCLUSION**

La section d'investissement est équilibrée en comptant les subventions restant à percevoir.

Notre effort va maintenant s'accroître sur l'efficacité énergétique (travaux d'isolation, remplacement des ampoules classiques par des LED, ...) et sur la baisse des coûts de gestion courante (photocopieur, papier, équipement, ...). L'investissement sur du matériel en meilleur état et plus performant permet une économie d'utilisation.

Nous pourrions ainsi assumer sans dommages les coûts de personnel dont nous ne pouvons raisonnablement pas nous passer.

L'excédent de fonctionnement devrait nous permettre d'assumer une partie des investissements à venir en auto-financement.

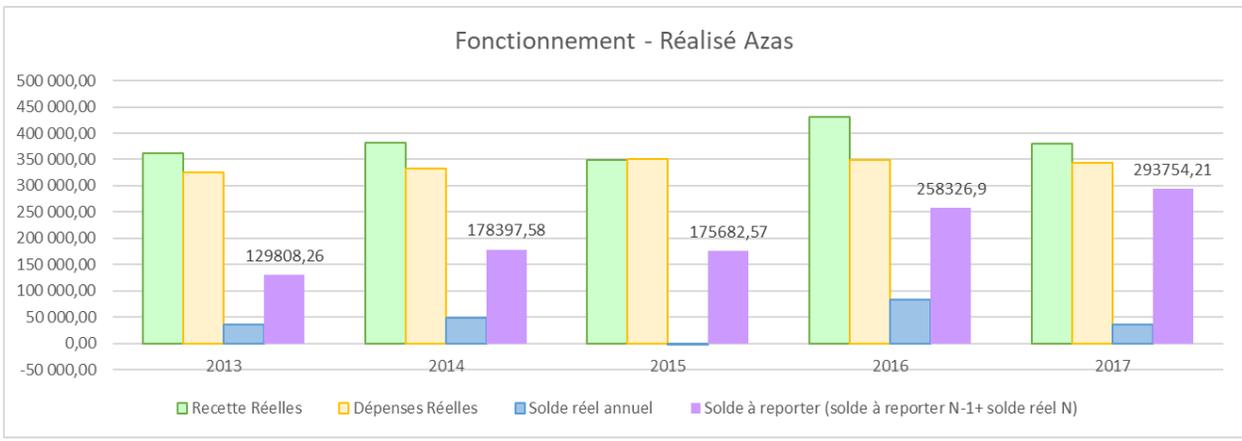




# LES FINANCES

## EN CHIFFRES, LE BILAN DE L'ANNÉE

### Comparatif du fonctionnement sur les cinq dernières années



Le solde de 2015 avait été amputé de subventions versées en retard. On les retrouve en plus en 2016. Le solde de 2017 s'élève à 35 427€ + le report 2016, soit 293 754.21 €.

### Les emprunts en cours

Date début	Objet	Montant emprunt	Montant annuité	Banque	Fin
31/07/2002	Terrains et extension école	34 300,00 €	2 803,52 €	Caisse d'épargne	2022
31/07/2002	Terrains et extension école	8 700,00 €	711,08 €	Caisse d'épargne	2022
29/04/2010	Achat terrain	48 934,40 €	12 677,91 €	CRCA	2020
16/02/2011	Subvention CD	24 259,97 €	3 032,00 €	CG31	2019
05/12/2013	Atelier municipal	145 000,00 €	10 346,96 €	Crédit mutuel	2033
13/06/2017	Rénovation école	80 100,00 €	6 003,04 €	CRCA	2032
05/11/2017	Prêt relais	107 112,00 €	1 346,88 €	CRCA	2019

Le prêt relais (emprunt court terme) est réalisé en attente du versement des subventions consenties pour les travaux de l'école. Elle seront versées en 2018.

### L'état de la dette (extinction en 2033 en l'état actuel)





### **ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET LOCAL D'URBANISME (PLU) D'AZAS**

Nous « fêterons » bientôt la 11<sup>ème</sup> année du lancement de notre projet PLU !  
En effet, le projet a été lancé le 28 mai 2008 par délibération du Conseil Municipal.  
Nous espérons pouvoir enfin arriver au terme de ce long processus.

Ci-après, en quelques mots, nous vous présentons l'état d'avancement de ce lourd projet et les prochaines étapes. Madame le Maire et les membres de la Commission Urbanisme se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

#### **Où en sommes-nous ?**

La nouvelle mouture du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été présentée et débattue en Conseil le 1<sup>er</sup> février dernier. Nous sommes repartis de la version précédente de ce document (équipe de Marie Thérèse LACOURT et Benoît FAURE) en l'adaptant aux nouvelles dispositions légales relatives aux PLU.

Pour rappel, le PADD est la « pierre angulaire » du dossier de PLU : il définit les orientations du projet d'urbanisme de la commune. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial. Le PADD n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement, mais le Règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies.

Dans les prochains jours, nous vous proposerons de prendre connaissance de ce document qui sera affiché en mairie à partir du 26 mars. Vous pourrez venir le consulter à votre guise pendant les horaires d'accueil de la mairie. Des membres de la Commission Urbanisme seront présents les mercredis, de 19h à 21h, et les samedis, de 10 heures à 12 heures, pour vous présenter le projet et répondre à vos interrogations. Un cahier sera également disponible sur place, sur lequel vous pourrez noter vos éventuels commentaires. Le PADD est consultable sur le site internet de la mairie.

Les OAP et le Règlement seront formalisés respectivement fin avril et fin mai. Une communication vers les habitants sera organisée, sous la forme d'une réunion publique, possiblement par quartier, et / ou d'un affichage en mairie comme cela aura été fait pour le PADD.

#### **Et après ?**

Nous visons un dossier PLU « arrêté » en juin prochain.  
Cela signifie que le dossier, complété par l'ensemble des pièces constitutives du Projet Local d'Urbanisme, soit visé par le Conseil Municipal qui donnera ensuite son accord pour le lancement de la phase suivante, à savoir, principalement, consultation des Personnes Publiques Associées (Préfecture,





## L'URBANISME

Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, SDEHG essentiellement) et enquête publique. Objectif décembre 2018.

### **Concernant l'assainissement collectif**

Pour rappel encore, le sujet de l'assainissement collectif doit permettre de répondre au problème de salubrité des habitations du vieux bourg. Là aussi, ce dossier est ancien et le premier projet de PLU l'avait déjà intégré.

En effet, les habitations ne disposant pas de jardin sont dotées de fosses étanches, vétustes pour la plupart. Vous avez certainement remarqué les nuisances olfactives dans le vieux bourg dès lors que la saison chaude s'installe sur notre commune.

La salubrité publique est de la responsabilité du Maire. L'aménagement urbain par le PLU représente une opportunité pour assainir cette zone.

Nous sommes toujours accompagnés par le bureau d'études SIGEH. Nous lui avons demandé de mettre à jour le plan d'assainissement collectif établi en 2012 avec les orientations d'aménagement envisagées (futurs OAP) et avec les dernières réglementations en la matière.

Cette étude nous permettra d'avoir une vision des coûts et des subventions que cette solution d'assainissement pourra amener et donc nous permettra de décider si la solution envisagée est économiquement viable pour la mairie.

Nous tenons d'ailleurs à rappeler ici que, contrairement aux idées partagées par la plupart, les habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif n'auront pas à contribuer au coût de financement de ce réseau.

Prochaine étape : le bureau SIGEH doit nous remettre la révision du scénario d'assainissement collectif avant l'été. En juin probablement, nous pourrons donc communiquer sur la solution envisagée, son coût et son financement.

### **Que se passera-t-il si notre commune ne se dote pas d'un PLU ?**

Importante question s'il en est ! Et bien que notre commune envisage de se doter d'un PLU depuis plus de 10 ans maintenant, il est toujours intéressant de se rappeler le pourquoi de ce projet.

Notre ancien « POS » (Plan d'Occupation des Sols) étant caduc depuis mars 2017, la commune ne dispose d'aucun document d'urbanisme opposable, le RNU (Règlement National d'Urbanisme) s'impose donc à nous aujourd'hui.

Cela signifie que les décisions d'urbanisme sur notre commune sont aujourd'hui sous la responsabilité de la Préfecture : seul le Préfet autorise ou refuse toute demande d'urbanisme qui lui est soumise, la mairie ne disposant d'aucun pouvoir de décision. La mairie donne un avis consultatif qui est joint aux dossiers que vous déposez, avant instruction par le service de la Communauté de Communes Tarn Agout. Cet avis n'est pas nécessairement suivi par la Préfecture : la décision relève de M. le Préfet qui applique stricto sensu le Règlement National d'Urbanisme. La compétence n'appartient plus à notre commune !



## L'URBANISME

L'urbanisation, sous RNU se limite exclusivement aux zones déjà urbanisées. Il n'est pas autorisé d'étendre ces zones et, notamment, de construire sur des zones agricoles.

La surface de l'ensemble des zones possiblement constructibles est ainsi extrêmement limitée, soit par l'aménagement de surfaces dites en « dent creuse » (i.e. surfaces entourées de constructions existantes) ou par densification de parcelles déjà construites, en zone urbanisée. Une estimation de ces surfaces nous amène à une enveloppe foncière constructible comprise entre 1 et moins de 2 hectares maximum, loin des estimations d'évolutions foncières de notre commune : le SCOT du Vaurais (Schéma de Cohérence Territoriale), issu de la Communauté de Communes Tarn Agout dont nous dépendons, projette pour AZAS, pour les 20 prochaines années, un développement urbain pouvant s'élever potentiellement à près de 13 ha.

L'accueil de nouveaux habitants est une opportunité pour notre village. Les nouvelles familles accueillies permettront d'assurer le maintien de notre école, pourront aider au financement de la solution d'assainissement collectif nécessaire, contribueront aux recettes de notre commune. Elles permettront de nouvelles relations de voisinage et un supplément de lien social.

Si Azas reste soumis au RNU, le nombre de nouveaux habitants sera extrêmement limité. Nous pouvons craindre que les effectifs de l'école continuent de décroître et que l'âge moyen de la population augmente. Nous aurons moins de possibilité pour encourager l'implantation d'un commerce, une épicerie / boulangerie par exemple, ou un bar.

Sous RNU également, impossible d'envisager un programme d'assainissement collectif, impossible de lancer un quelconque programme d'aménagement.

Enfin, à partir de 2020, la compétence d'urbanisme sera probablement transférée aux communautés de communes. Si tel est le cas, la CC Tarn Agout dont nous faisons partie pourra se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Le PLUi sera défini pour toutes les communes par la commission intercommunale d'urbanisme. La grande majorité des communes membres a récemment élaboré ou modifié son PLU et on peut facilement imaginer que ce document sera le point de départ du PLUi. Sur quelle base la commission s'appuiera-t-elle pour les communes qui n'auront pas réussi à mener à bien ce travail ?

Azas est l'une des 22 communes gérées par la CCTA, elle est aussi parmi les plus petites en nombre d'habitants, loin derrière Saint-Sulpice et Lavaur. Quelle place sera réellement la nôtre dans ce projet ? Quelle vision de notre village sera défendue ?

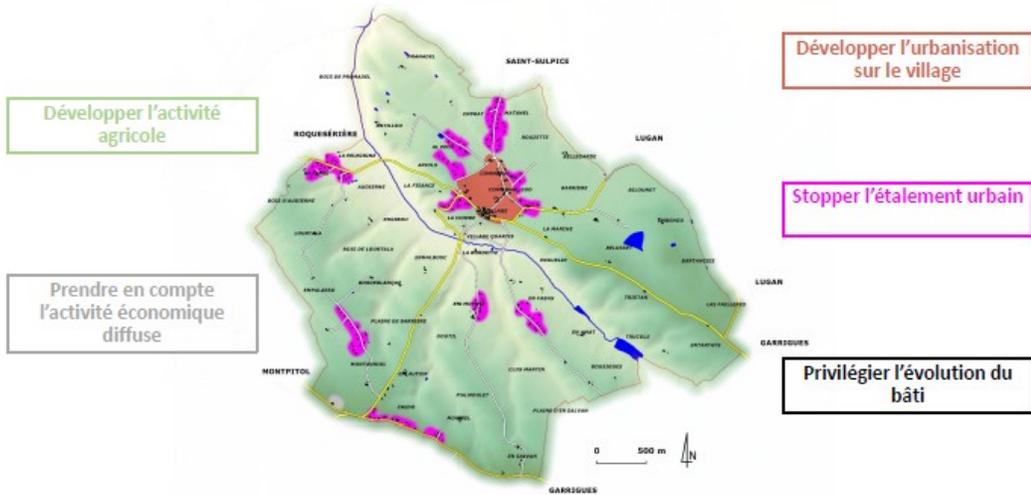
Nous pensons qu'il convient maintenant de donner à notre belle commune l'outil indispensable lui permettant de choisir ses futures orientations de développement, de rester maître de son avenir. Cela faisait partie de nos promesses de campagne et nous entendons respecter nos engagements.



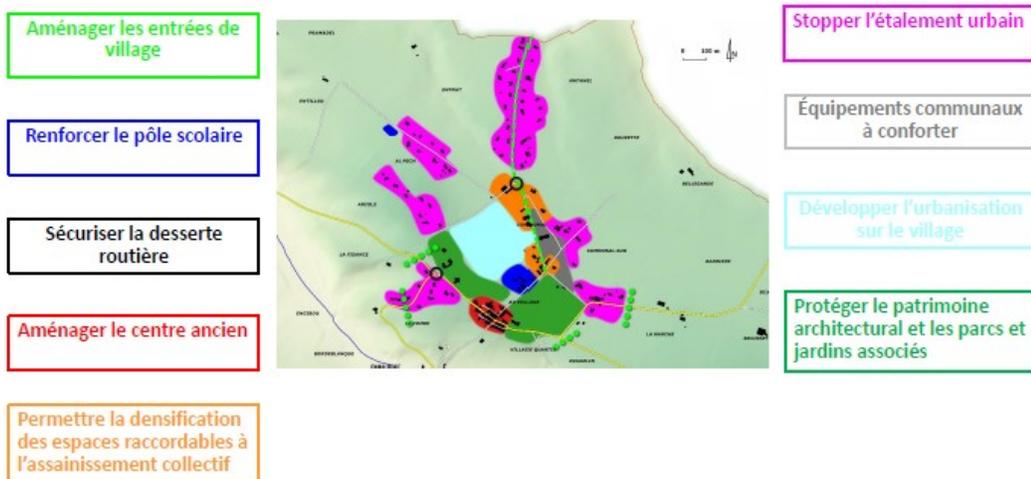


# L'URBANISME

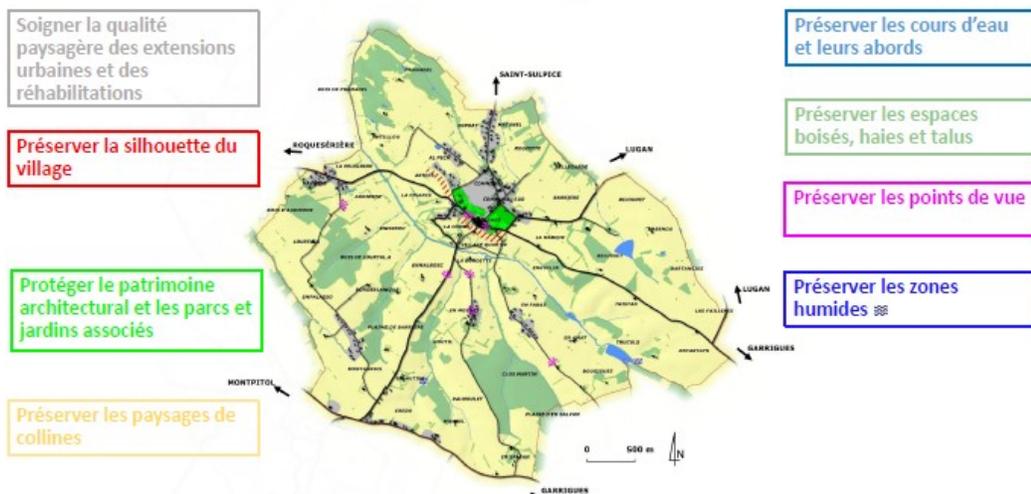
## Les orientations de développement et d'aménagement



## Les orientations de développement et d'aménagement



## Les orientations de préservation





### **Des nouvelles de l'école du village...**

#### ***Des travaux d'amélioration des locaux pour le printemps...***

Lors des congés de printemps, des travaux de rénovation dans les locaux de l'école vont être réalisés. Les murs et le plafond du réfectoire et de la garderie des petits seront isolés thermiquement pour permettre une économie d'énergie substantielle. Ces travaux, financièrement pris en charge en grande partie grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) de la CCTA, vont engendrer des travaux annexes obligatoires à la cantine et la garderie : reprise de l'électricité, de l'éclairage et repose de la climatisation existante dans la garderie.

Ces chantiers nous donnent également l'opportunité d'améliorer l'existant :

- ◆ Pose d'un projecteur à LED pour le portail de l'école (indispensable en début et fin de journée),
- ◆ Pose d'une climatisation dans les deux réfectoires (en lieu et place de radiateurs électriques hors normes) qui permettra le rafraîchissement,
- ◆ Remplacement de la climatisation de la classe 3 (CE2/CM1/CM2) qui est actuellement en panne.

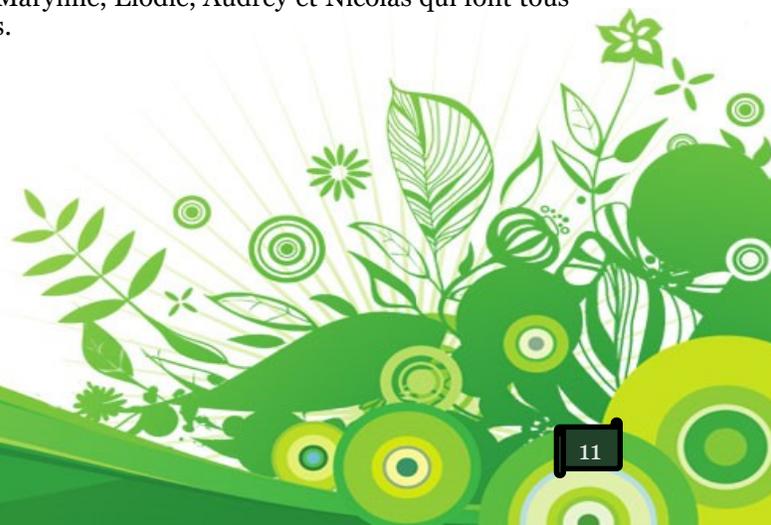
Outre les CEE, il est prévu de solliciter des subventions au département et sur les fonds de concours de la Communauté des Communes. Le reste à charge sur la commune (4774 € soit 12 % du total) reste minime, considérant l'ampleur des améliorations prévues.

#### ***Un chantier participatif pour cet été...***

Après la pose de l'isolation dans la garderie et le réfectoire, il ne sera pas possible de peindre immédiatement car les odeurs de peinture seraient trop dérangeantes. Ces finitions se feront lors d'un chantier participatif, avec les parents d'élèves volontaires. Lors de ce chantier, organisé entre le 7 et le 20 juillet, nous prévoyons aussi de poser des mini toilettes et un lavabo dans la garderie des petits. Les dates précises seront calées à la rentrée des vacances de printemps. Nous ne manquerons pas de solliciter toutes les compétences : en bricolage bien sur, mais également en « grillage de saucisse sur barbecue » voire en « ravitaillement en boisson fraîches » !

#### ***Les animations périscolaires, victimes de leur succès auprès des enfants...***

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, nous cherchons sans cesse à proposer des activités intéressantes et originales aux enfants, que ce soit dans le cadre des TAP bien sur, mais également le matin, pendant la pause de midi et en soirée. Les activités « comédie musicale », « astronomie », « la chimie en s'amusant », « handball », « mime », etc. ont eu un grand succès. Nous avons même été contraints de diviser les groupes en 2, chaque groupe ayant TAP une semaine sur deux, pour respecter les taux d'encadrement des enfants. De ce fait, nous prolongeons ces mêmes activités sur deux périodes afin que chaque groupe ait bien 6 semaines d'activités. Ce niveau de qualité et de diversité est à mettre entièrement au crédit de notre équipe d'animateurs : Maryline, Elodie, Audrey et Nicolas qui font tous un travail formidable et sont très appréciés des enfants.





### ***Le centenaire : 11 Novembre 2018...***

Le 11 Novembre 1918, à 11 heures, partout en France, les cloches sonnent à la volée marquant ainsi le soulagement de tous, y compris dans le camp allemand. Des millions de personnes descendent dans les rues pour fêter l'évènement. Cette année du centenaire aura, sans aucun doute, un écho particulier dans les media. Nous allons également donner à cette date une importance particulière dans l'école. Comme chaque année, les enfants de la classe 3 participeront à la cérémonie du souvenir, mais, cette année, les porte-drapeaux seront invités pour manger à la cantine avec les enfants. La salle aura été décorée (affiches, drapeaux, œillets) pour recréer l'ambiance du 11 novembre 1918 et des animations seront préparées.

### ***Le jardin potager de l'école...***

Le potager de l'école prends forme et vie. Dans la nouvelle structure de plantation en bois réalisée gracieusement par Alexandre Beltramini, des fraises et des bulbes ont été plantés par les enfants et pointent le bout de leur nez. Dans les anciens bacs, rénovés et repeints, on trouve des fleurs à bulbe, des plantes aromatiques. Deux bacs sont prêts à accueillir des plans de légumes. Sans attendre les beaux jours, les enfants ont réalisé des semis de tomate dans des mini-serres. Très récemment, nous avons planté quatre arbres : un murier platane, deux cerisiers et un amandier.

### ***Activité de plantation d'une parcelle agro-forestière***

Les enfants de la classe 3 (CE2, CM1, CM2) ont participé à une plantation d'arbres sur une parcelle agricole du village dans le cadre du programme CORRIBIOR (corridor pour la biodiversité). Associer des arbres et des cultures sur une même parcelle est une pratique agricole qui a de nombreux intérêts agronomiques (apport de matière organique, filtration des polluants, amélioration de l'infiltration de l'eau...) et qui favorise la biodiversité tout en améliorant les paysages. Avant de partir sur le terrain, Alexandra Désirée de l'association « Arbres et Paysages d'Autan » a échangé avec les enfants sur les plantations et l'équilibre écologique en général. Les enfants, sensibilisés sur la thématique par leur professeur, se sont montrés concernés et leurs réponses ont été souvent très pertinentes. Plus tard, dans la parcelle, ils ont planté avec bonne humeur une douzaine de merisiers, alisiers, chênes pubescents, érables planes et champêtres, après avoir praliné les racines. Les arbres ont été paillés et protégés des agressions des rongeurs et cervidés par un filet. Cet après midi s'est conclu par un goûter (bio !) offert par le propriétaire de la parcelle.

### ***Renouvellement du PEdT du périscolaire...***

Le PEdT est un cadre, concrétisé par un document, qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Nous devons cette année renouveler notre projet pour les 4 ans à venir. Pour cela, une réflexion a été initiée avec les représentants des parents d'élèves, les professeurs et la commission « Ecole » du Conseil municipal. A ce stade de la réflexion, les projets du futur PEdT pourraient tourner autour de deux axes :

- \* Bien vivre ensemble : respect des règles de vie communes, respect de son corps, respect des autres et de la nature, apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie
- \* S'ouvrir vers les autres : vers les cultures, les modes de vie, la cuisine, les musiques, les danses différentes.

Ce projet doit être déposé fin juin. Que vous soyez, ou pas, parent d'élève, si vous êtes concernés par ces thématiques et que vous souhaitez faire des propositions, n'hésitez pas à contacter les représentants des parents d'élèves ou les membres de la commission « Ecole » du Conseil.





# L'ECOLE

## ***Un ALAE pour l'école...***

La commission « Ecole » du Conseil poursuit son investigation de la possibilité de déclarer un ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'Ecole) pour le périscolaire de l'école. Rappelons que cette déclaration apporterait, outre la reconnaissance de la qualité du travail réalisé par l'équipe, la possibilité de bénéficier des subventions de la CAF. En effet, la disparition à terme des contrats aidés d'animateur va nous contraindre à revoir le financement de notre structure, si nous voulons garder le même niveau de qualité d'accueil. Nous ne manquerons pas de communiquer sur ces projets, dès que des éléments concrets et chiffrés seront disponibles.

La plantation « agroforesterie » et le carré potager





## LE CCAS

Le CCAS a pour mission d'aider, conseiller, accompagner les habitants qui ont besoin de soutien face à des difficultés d'ordre administratif, social ou tout simplement besoin de présence. Il ne s'agit pas d'agir en lieu et place des familles, mais de les aider quand cela est nécessaire.

En étroite collaboration avec les services sociaux, l'assistante sociale du secteur et les professionnels de l'aide à domicile, nous avons pu, par exemple, faire équiper des personnes isolées de dispositifs de téléassistance. D'autres actions plus confidentielles sont en cours.

Madame le Maire et l'ensemble des membres du CCAS restent à l'écoute pour apporter leur soutien aux personnes en difficulté, et préserver le bien être du plus grand nombre.

En ce qui concerne les animations, le fil rouge organisé sur le thème du Canal du Midi a connu un réel succès ; nous



remercions les aînés qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme (et de sportivité pour certains) aux sorties qui ont été proposées. Nous avons eu le plaisir de visiter le Château de Bonrepos Riquet en début de saison, puis une seconde sortie nous a menés à Saint Ferréol pour une visite du Musée du Canal du Midi. Le fil rouge s'est terminé par une journée à Béziers avec la visite du Tunnel de Malpas et des écluses de Fonseranes.

Cette année, nos sorties seront organisées autour du thème des villages de notre région. Trois villages représentatifs de l'architecture et des traditions régionales seront proposés. Comme l'an dernier, les habitants de Montpitol et Roquesérière seront conviés à se joindre à nous. Ces manifestations répondent à des demandes qui ont été clairement formulées par de nombreux habitants d'Azas. N'hésitez pas à vous joindre à nous !





# LES ASSISTANTES MATERNELLES



**Recette d'une maman**

Deux décilitres de professionnalisme

Une tasse de patience

Une pincée de bons sens

Une dose de joie

Ajoutez : deux poignées de tolérance

Un paquet de créativité et quelques brins  
de folie

Une poignée de sympathie et une grande  
mesure d'amour pour nos enfants  
assaisonnée de beaucoup de bonne humeur.

Le tout saupoudré de deux supers nounous.

Laissez mijoter et vous obtiendrez :

**LA MAM ELIELO**



**MAM ELIELO**  
Nounou Eli - Nounou Elo  
**Maison d'assistantes maternelles**

595, ch d'en moynet -31380 AZAS  
06 49 35 56 99 / 06 82 59 89 24  
mamelielo31@gmail.com

*2 oss mat dans une maison entièrement dédiée à l'enfance*

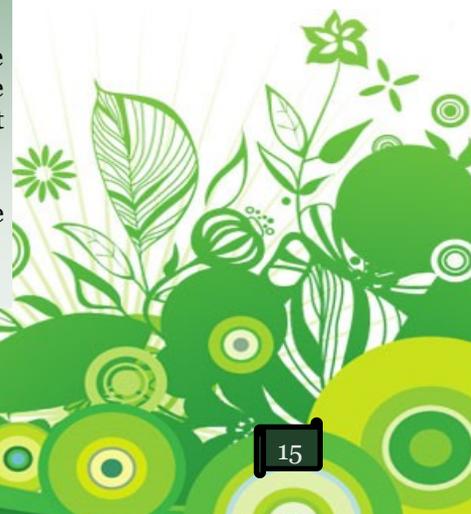
espace extérieur clôturé

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

La commune d'Azas compte **sept assistantes maternelles agréées**.  
Leurs coordonnées sont disponibles en mairie et sur le site internet.  
Elles ont toutes un agrément pour trois enfants.

Elles sont installées depuis de nombreuses années et ont acquis une grande expérience. Afin de suivre l'évolution des besoins de l'enfant, elles bénéficient de formation continue et de contrôles réguliers de la PMI aussi bien pour l'aspect matériel (installation) que pour leurs aptitudes professionnelles.

Elles se rendent régulièrement au relais d'assistantes maternelles « le rayon de soleil » à Saint-Sulpice.





## Le Foyer Rural

Avis aux habitants d'Azas,  
Avis à leur famille,  
Avis à leurs amis,

Active sur notre chère et belle commune d'Azas depuis plus de 20 ans, notre association est connue par la plupart d'entre vous. Si ce n'est pas encore le cas, venez découvrir ce qu'elle propose à ses adhérents, ce qu'elle nous permet de réaliser, ses objectifs : rassembler le plus grand nombre autour d'activités et d'animations conviviales et sympathiques et créer du lien dans la commune.

Ce sont aujourd'hui quelques sept sections qui fédèrent 99 adhérents et qui structurent les activités de notre association :

- \* Section Evènementielle : organisation notamment, de la randonnée nocturne et de l'Azassienne (randonnée VTT),
- \* Section Football : le ballon rond qui fête ses 20 ans cette année,
- \* Section Gymnastique : cours hebdomadaires dynamiques pour prendre soin de votre santé,
- \* Section Œnologie : le temps des bons vivants pour découvrir les meilleurs crus de notre beau pays,
- \* Section Qi Gong (ou chi gong ou chi kung) : « gymnastique chinoise basée sur la relaxation, la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration » ,
- \* Section Rock & Roll : section endiablée qui vous fait vibrer au rythme des musiques d'Elvis, de Chuck, Bill, Jerry et tous les autres !
- \* Section Théâtre : spectacle et humour garantis.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à :

[foyer-rural-azas@orange.fr](mailto:foyer-rural-azas@orange.fr)

ou venir nous rencontrer lors de nos prochaines manifestations !

A bientôt ,



### **Nos prochains évènements,**

à noter dès à présent dans vos agendas :

- RANDONNEE NOCTURNE : 6 AVRIL 2018
- AZASSIENNE : 27 MAI 2018
- 20 ANS DU FOOT : 10 JUIN 2018
- SOIREE THEATRE « Les Zigotos » : 30 JUIN 2018



## la Société Civile des Droits de Chasse D'AZAS



### Les 30 Ans du repas des Chasseurs

Organisé par la société de Chasse d'Azas, le 1<sup>er</sup> avril 2018

### **Pourquoi chasser ?**

Avec 1.141.000 pratiquants, la chasse est la troisième activité sportive des Français.

Alors que la société n'a jamais été aussi urbaine, que le progrès technologique est omniprésent, que les valeurs dominantes semblent être devenues la performance, la rapidité, le zapping, ceci peut paraître surprenant. Et pourtant !

### **Une histoire naturelle**

Depuis l'aube de l'humanité il y a des hommes qui chassent. Par nécessité dans un premier temps pour se nourrir et se défendre, puis dès l'apparition de l'élevage et de l'agriculture (milieu du néolithique soit 15.000 ans avant notre ère !) par plaisir uniquement.

De tout temps, des hommes et des femmes ont ressenti ce besoin de renouer avec le lien ancestral qui les relie à la nature. Redevenir prédateur comme à l'origine, mais progrès social aidant, un prédateur conscient, mesuré, raisonnable. Retrouver les émotions vraies du contact originel avec la nature, dans ce qu'elle peut avoir d'immuable, de sauvage, de violent parfois. Affronter le froid, l'humidité, la fatigue, la déception souvent, pour accéder à la joie suprême d'être soi-même, un temps, débarrassé des oripeaux de la modernité. Se confronter au naturel.

### **De l'art de vivre à la fonction sociale**

Plus qu'un loisir, la chasse est avant tout un art de vivre, une posture face au monde du sauvage. Cependant, au fil des temps, elle a eu à s'adapter aux évolutions de la société, répondre aux impératifs environnementaux comme à la nouvelle demande sociale.

C'est ainsi que le chasseur cueilleur, il y a encore peu de temps, est devenu gestionnaire avant de se transformer en acteur incontournable de la protection de la nature. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour plus grande dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche sur les espèces, le maintien de la biodiversité, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives...

C'est à ce titre que la Fédération Nationale des Chasseurs, comme chacune des fédérations départementales, est désormais reconnue au titre de la protection de la nature !

Chasser au 21<sup>ème</sup> siècle, être le maillon d'une chaîne ininterrompue depuis des millénaires, implique de nos jours une responsabilité assumée devant la société qui s'inquiète à juste titre des agressions qu'elle fait subir à la nature. Le chasseur est fier d'être « un passeur » et de contribuer à sa manière au développement durable.

La chasse, un atout made in France !

Vidéo Portrait du Chasseur du 21<sup>ème</sup> siècle : [www.youtube.com/watch?v=EMofzylD2CY&feature=youtu.be](http://www.youtube.com/watch?v=EMofzylD2CY&feature=youtu.be)



## Au pays d'en Haut

# 2018

20 ans depuis la création de l'association

10 ans depuis l'enfouissement de la ligne haute tension Verfeil / Buzet



Depuis dix ans Au Pays d'En Haut organise des manifestations à St Sulpice, Azas, Garrigues, Lugan, St-Agnan, Lavaur. Chaque année l'association organise des sorties nature : ornithologie, botanique, ateliers nichoirs, conférences... Ces événements sont ouverts à tous, membres ou non-membres.

Venez voir notre site internet : <https://www.aupaysdenhaut.fr>

**2018** marque, les 20 ans de l'association et les 10 ans de la victoire pour l'enfouissement de la ligne haute tension 60 kV Verfeil Buzet. Grâce à cette lutte qui a démarré en 1998 notre patrimoine paysager a été préservé. Pendant ces 10 ans, élus (CCTA, conseillers régionaux, départementaux du Tarn et de la Haute Garonne, maires), propriétaires, agriculteurs et simples citoyens se sont engagés dans des actions qui ont contraint RTE à enfouir la ligne.

**Pour célébrer cet anniversaire nous organisons le 8 avril 2018 une journée festive à Azas.**

Cette journée débutera à l'heure de l'apéritif par une exposition retraçant les événements marquants de cette lutte. Elle se poursuivra par un pique-nique, avant de partir pour une balade sur le tracé de la « Méridienne du Pays d'en Haut ».

Elle se clôturera par un spectacle tout public qui aura lieu dans la salle des fêtes d'Azas (entrée libre).

Le dimanche 8 avril, une journée festive à la salle des fêtes d'Azas

Journée soutenue par



Pour se retrouver, se rencontrer, échanger, découvrir la nature et un magnifique spectacle !

Militants de la première heure ou nouveaux habitants, cette journée est ouverte à tous.

- 11h30** Exposition rétrospective et apéritif : « 10 ans de lutte » et « Au Pays d'en Haut aujourd'hui »
- 12h30** **Repas partagé** avec barbecue à disposition : Apportez vos grillades !!!
- 14h30** Départ de la **balade**
- 17h30** **Spectacle MoTTes**, compagnie Le Poisson Soluble (entrée libre, participation libre)

### MOTTES

Théâtre d'argile éphémère et fait main

**Trois mottes, trois planches et deux caisses : un atelier singulier...**

A l'origine ?

Une motte de terre, deux compères aux mains nues y façonnent un théâtre d'argile.

Bercée, taillée, sculptée, la terre s'anime en paysages et personnages éphémères.

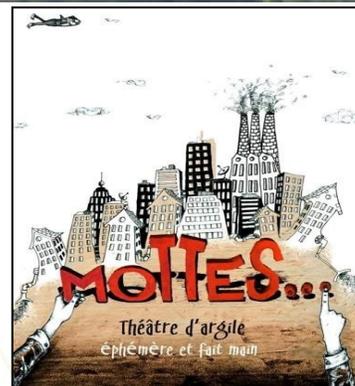
Écrasée, foulée, battue, la croûte terrestre subit l'empreinte de la frénésie humaine.

De la tectonique des plaques aux temps modernes,

MoTTes explore avec humour et poésie notre rapport à la Terre.

Sans paroles, la musique et le langage corporel se mettent au service du modelage et de la manipulation d'argile en direct.

MoTTes a été le coup de cœur du public lors du **festival off de Charleville Mézières 2015.**



email : [aupaysdenhaut@orange.fr](mailto:aupaysdenhaut@orange.fr)

Tel : 05 63 58 01 08



Appel à tous les talents musicaux !

**La fête de la musique aura lieu à Azas le 16 juin.**

Plusieurs groupes viendront jouer et, dans l'intervalle,  
la scène sera ouverte à tous les talents.

Pour un peu d'organisation,  
inscriptions auprès de  
Jean-Marc Déry au 06.64.93.86.62

Concert Solidarité\* au profit de l'Association Couleurs Sans Frontière.  
Suivi d'un apéritif dînatoire.

**Azas Dimanche 15 avril 2018, 18h.**

Chez Yves et Martine Berthélemé, 445 Chemin de Bouzigues. tel: 06.88.33.89.91  
(Il est prudent de réserver).

Ambiance assurée : musique d'Europe de l'Est, aux connotations tziganes et Yiddish.  
Nostalgie du violon, envolée de la clarinette, rythme du clavier et de la mélodica...  
Le groupe: voir sur <https://www.facebook.com/lesklez>

\*Un chapeau circulera en fin de concert au profit de la banque alimentaire de l'association.  
Défiscalisation à partir de 50 euros.

[www.couleurs-sans-frontiere.fr](http://www.couleurs-sans-frontiere.fr)



## MAIRIE D'AZAS

175 rue de la Mairie, 31380 AZAS

Tél : **05 61 84 42 07**

Courriel : [azas.mairie@wanadoo.fr](mailto:azas.mairie@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-azas.fr](http://www.mairie-azas.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 15 h à 19 h

Mercredi de 15 h à 19 h

Vendredi de 12 h à 16 h

## NUMÉROS UTILES

Ecole **05 61 84 38 70**

EDF Dépannage **09 72 67 50 31**

Syndicat des eaux **08 11 902 903**

Gendarmerie **05 34 26 02 05**

Pompiers **18**

SAMU **15**

Médecin de garde **3966**

Appel d'urgence européen **112**

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, ...) sont soumis à réglementation.

La Préfecture vous invite à respecter les horaires suivants pour tous les travaux de jardinage et de bricolage qui pourraient entraîner une gêne sonore.

- \* Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- \* Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- \* Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

Date	Évènement	Organisateur
<b>1 avril 2018</b>	30 ans du Repas des chasseurs	Société de Chasse
<b>6 avril 2018</b>	Randonnée nocturne	Foyer Rural
<b>8 avril 2018</b>	20 ans de l'association	Au pays d'en haut
<b>15 avril 2018</b>	Belotte	Comité des fêtes
<b>15 avril 2018</b>	Concert solidarité KLEZ	CSF
<b>27 mai 2018</b>	Randonnée VTT	Foyer Rural
<b>9 juin 2018</b>	Soirée foot Foyer Rural	Foyer Rural
<b>16 juin 2018</b>	Fête de la musique	Mairie
<b>22, 23 24 juin 2018</b>	Fête du village	Comité des fêtes
<b>30 juin 2018</b>	Soirée théâtre	Foyer Rural
<b>14 juillet 2018</b>	Fête Nationale	Mairie

